

# LE CERTIFICAT DE COACH D'ACTIVITÉS PHYSIQUES EN ENTREPRISE

Vous êtes éducateur sportif et vous souhaitez intervenir auprès des structures affiliées à la Fédération Française du Sport d'Entreprise, le CAPE vous en ouvre les portes.



- Intervenez auprès du réseau FFSE ;
- Bénéficiez des nombreux partenariats de la FFSE ;
- Faites valoir vos compétences dans la conduite du sport d'entreprise.

**NE LAISSEZ PAS PASSER VOTRE CHANCE !**

**FORMATION OUVERTE À DISTANCE**

**DURÉE DE LA FORMATION**  
35 heures

**PUBLIC**  
Educateurs sportifs professionnels

**DURÉE DU CERTIFICAT**  
3 ans renouvelable

**PRIX**  
500 € susceptibles d'être pris en charge par le FIFPL pour les auto-entrepreneurs.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation vise à développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être des éducateurs sportifs libéraux notamment :

- Assimiler le fonctionnement des entreprises et de l'organisation du monde du travail ;
- Comprendre les enjeux du développement de la qualité de vie au travail et de la santé ;
- Concevoir le diagnostic, la conception et la conduite d'un projet de sport d'entreprise ;
- Apprendre à concevoir et à conduire une séance ou un cycle de sport d'entreprise.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- L'environnement de l'entreprise : organisation du travail, les CSP, les principales directions au sein de l'entreprise, DRH...
- Les acteurs du sport d'entreprise : le CSE, le dirigeant, les collaborateurs, freins et motivations...
- Le projet d'activités physiques et sportive en entreprise : contribuer à la qualité de vie au travail, au bien-être, à la santé, adopter la bonne posture, apaisement des conflits...
- L'évaluation de l'impact de l'activité physique et sportive en entreprise : indicateurs partagés, rendre compte au commanditaire, savoir questionner, proposer des évolutions...

## PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse à des éducateurs sportifs professionnels répondant aux exigences suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat permettant d'exercer en autonomie, inscrit à l'annexe II-1 en application de l'article A 212-1 du code du sport ;
- Etre titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité.

## MODE D'ÉVALUATION

- Un questionnaire à choix multiple ;
- Une épreuve de mise en situation professionnelle reconstituée ;
- Un stage de confirmation de 10 heures minimum réalisé dans au moins deux structures affiliées à la FFSE.

## CERTIFICATION DU CAPE

Le certificat CAPE est délivré par le président de la Fédération française du sport d'entreprise sur proposition du jury pour une durée de 3 ans. Il est renouvelé à l'issue d'une formation organisée par la FFSE de mise à jour de 7 heures.

collaborateurs  
bien  
vie santé  
entreprise  
qualité  
travail  
performance être

## Dates des prochaines sessions de formation :

- Du 12 janvier au 25 janvier 2021 ;
- Du 26 janvier au 8 février 2021 ;
- Du 9 février au 22 février 2021 ;
- Du 23 février au 8 mars 2021 ;
- Du 9 mars au 22 mars 2021 ;
- Du 23 mars au 5 avril 2021.

**Le nombre de places est limité à 15 par session.**

## FORMATEURS



### CAROLE MÉGROT

Sophrologue

Diplômée d'un Master Staps, elle est aujourd'hui sophrologue spécialisée dans la gestion du stress, la prise en charge des addictions, de la douleur et dans l'accompagnement des maladies neurodégénératives.



### THOMAS LE LANN

Chargé de projets sport-entreprise

Diplômé d'un Master Staps, il coordonne des événements nationaux et internationaux de sport d'entreprise (regroupant de 2000 à 5000 personnes). Son expertise vous aidera à évoluer dans le milieu sport-entreprise.



### QUENTIN HUREL

Expert en développement de sport d'entreprise

Diplômé d'un Master Staps, ancien conseiller technique fédéral, il anime et coordonne l'offre sport-entreprise sur la région Normandie. Aujourd'hui formateur et expert dans le développement de sport d'entreprise, il a précédemment animé une plateforme de pratique de sport d'entreprise avec Harmonie Mutuelle.



### AMAURY WELKER

Responsable des formations sport-entreprise

Diplômé d'un Master Staps, il évolue actuellement en tant que responsable des formations à la FFSE. Il coordonne ces sujets avec la conception et l'animation d'événements sport-entreprise sur le territoire national.



### XAVIER GUICHARD

Directeur de l'organisme de formation

Diplômé d'un Master Staps, ancien coordonnateur de DE et DES JEPS, ancien responsable des disciplines associées à la Fédération française de karaté, Directeur technique national adjoint à la FFSE.